

TROPHEE PASCAL DUBOIS

« Foulée des Joëlettes 2017 »

La Peña Oilaskoak, Angelu Taldea, les Chérubinots et Handi BO organisent la Foulée des Festayres dans la catégorie « joëlettes ».

Historique: en 2006, une joëlette participait à la « foulée des festayres », cette année-là, un groupe d'amis accompagnait Pascal Dubois sur cette épreuve. Au fil des ans, de nombreuses personnes, associations, familles ont voulu à leur tour partager ces moments. A la disparition de Pascal, ses amis ont tenu à honorer sa mémoire en créant un challenge à son nom, mais aussi à prolonger, développer et ouvrir cette course en organisant l'épreuve pour les joëlettes. Tout cela en soutien et aux côtés de l'association Hegoa (organisatrice de la foulée). Alors qu'une seule joëlette participait en 2006, nous avons l'année dernière enregistré 39 équipages de tous horizons. Parallèlement, alors qu'il n'y avait qu'une seule joëlette sur le Pays Basque à cette époque, il y en a aujourd'hui 24, propriété d'associations ou centres de personnes en situation de handicap. Depuis 7 ans, nous organisons donc la foulée des joëlettes avec remise du challenge Pascal Dubois récompensant une équipe, un collectif, une association, un combat.

- La course se déroulera le mercredi 26 juillet. Départ : 9h20 côte des Basques
- Possibilité cette année de participer à une marche, départ du kiosque de la plage des Sables d'Or entre 7h15 et 7h45 (les conditions d'inscriptions sont les mêmes, mais pas d'obligation de certificats médicaux).
- **Le nombre d'équipiers est fixé et strictement limité à 8.** Nous insistons auprès de chacun sur la nécessité de respecter ce règlement qui garantit la pérennité de cette épreuve, mais aussi un code d'éthique : il s'agit d'accompagner en équipe une personne en situation de handicap et de partager avec elle ces moments tous ensemble (préparation, installation, course, arrivée, réception...). Pensons tous à bien partager l'espace avec tous les coureurs : pas de joëlettes côte à côte (sauf dépassement), les équipiers qui ne poussent pas ou ne tirent pas ne restent pas sur les côtés dans les zones étroites.
- Chaque équipe devra s'acquitter d'une participation de **50 €** pour les frais d'inscription et d'organisation. Comme l'année dernière, le bénéfice sera versé à une association en charge du handicap. Ainsi l'année dernière, 1500€ ont été intégralement reversés à l'association Olagarroa en charge du sport adapté sur le pays Basque. Si certaines équipes veulent donner davantage, tout l'argent ira intégralement au projet sélectionné. Toutes nos actions passées et à venir sont consultables sur le site <http://www.handi-bo.org/> . Merci.
- Chaque équipier devra fournir un certificat médical portant la mention de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an ou la photocopie de leur licence de l'année en cours.
- Chaque utilisateur de la joëlette (ou son représentant) vérifiera auprès de sa propre assurance qu'il est bien couvert en risque RC + accidents pour la pratique de cette activité, qu'il a conscience des risques et les assume.
- Une réception apéritive sera organisée à l'arrivée, **présence souhaitée**, chaque coureur se verra remettre un cadeau et tous les équipiers seront conviés autour d'un verre pour commencer les fêtes de Bayonne.
- Au cours de cette réception, l'équipe la plus originale (déguisement, animation...) et qui incarnera le mieux « l'esprit joëlette » sera récompensée sur la ligne d'arrivée par les organisateurs (Hegoa). Le challenge Pascal Dubois sera attribué et décerné par les associations organisatrices.

ATTENTION : Départ : il se fera depuis la côte des Basques (Boulevard du Prince de Galles), les véhicules n'auront pas accès à la ligne de départ, un espace leur sera réservé place du Port Vieux en face du restaurant « Le Carlitz » et aussi en descendant vers la villa Beltza. Il leur restera 200 mètres pour se rendre sur la ligne de départ. Les équipages auront donc tout intérêt à se retrouver sur ce parking réservé. Pour être certain d'être à l'heure sur la ligne de départ et compte tenu du nombre élevé de participants, nous vous conseillons de vous rendre sur le parking assez tôt (8H00)

ORGANISATION et PARCOURS : Voir sur le site: <http://www.fouleedufestayre.com/>

Bulletin d'inscription- Equipage d'une joëlette

Nom du coureur: _____ Prénom : _____ Association : _____

N° de téléphone : _____ Mail : _____

Avez-vous une joëlette : oui / non Sollicitez-vous le prêt d'une joëlette : oui / non

(Sous réserve que nous puissions vous en fournir)

Frais d'inscription obligatoires : 50 € (chèque au nom d' Handi BO)

Aide supplémentaire au projet sélectionné :€

Inscription : foulée des festayres 13 kms.

marche des festayres 11 kms

Nom et Prénom des équipiers :

1-	2-
3-	4-
5-	6-
7-	8-

Certificats médicaux ou copie de licence à envoyer :

- par mail : joelettes-festayres@orange.fr
- par courrier à Handi BO, Parc des sports Aguiléra, rue Cino del Duca, 64200 BIARRITZ

Aucune inscription individuelle ne sera enregistrée, l'inscription unique concerne toute l'équipe et sera enregistrée à la réception de cette fiche complétée et accompagnée des certificats médicaux et du paiement. Seule la personne sur la joëlette aura un dossard officiel qui sera remis au plus tard le jour de la course, sur la ligne de départ, en revanche les coureurs qui accompagneront chaque joëlette recevront un dossard, également le matin du départ. Il est demandé à chaque équipe de se singulariser (déguisements, tee-shirts, bobs, foulards ...) afin de bien identifier chaque équipage.

Date limite d'inscription : 17 juillet 2017

Pour ceux qui le souhaitent, un repas est prévu à partir de 13h30 au mail Chao Pelletier sous le chapiteau ELB avec un espace « joëlettes » (produits du terroir garantis!). Le prix est de 15€ par personne payable avec ce bulletin ou le jour même.

ATTENTION : Merci de s'inscrire sur cette feuille pour que nous puissions savoir le nombre de personnes présentes.

Nombres de repas :personnes

règlement :